

EXTRAIT DU JOURNAL DU CONSEIL INTERNATIONAL
POUR L'EXPLORATION DE LA MER
VOL. XVII. No. 3. 1951

**Une Expérience de Marquage
sur la Sardine du Golfe de Gascogne.**

Par

R. Letaconnoux.

AU cours du mois de Septembre 1950 nous avons pu effectuer un essai de marquage de sardines au large de la Rochelle à bord du sardinier "Anne Rose Marie". Cet essai ayant donné des résultats satisfaisants l'expérience fut reprise au cours du mois d'Octobre et un total de 718 sardines furent marquées. Deux mois après les derniers marquages trois recaptures étaient enregistrées démontrant ainsi la possibilité d'effectuer des marquages sur la sardine malgré sa réputation de poisson très fragile.

Jusqu'à ce jour en effet aucun essai de marquage n'avait été effectué sur la sardine européenne atlantique (*Clupea pilchardus*). Par contre un grand nombre de sardines (*Sardinops caerulea*) avaient été marquées en Colombie Britannique dès 1935 puis en Californie en 1936 et ces observations se sont poursuivies depuis. En Adriatique des expériences importantes de marquages ont également été effectuées en 1948—49 par M u z i n i c à l'aide d'une marque operculaire.

La marque utilisée en Amérique est une petite lame en acier inoxydable que l'on introduit dans la cavité générale du poisson. La sardine est en effet manipulée le plus souvent en grandes masses et une marque externe est rarement remarquée surtout lorsqu'une partie importante de la pêche est utilisée directement par les usines de farine. Dans ce cas la marque se retrouve sur un électro-aimant au moment du tamisage.

En France, où l'industrie de la sardine est différente et où le poisson est souvent trié à bord des bateaux lors de la mise en casiers puis à l'usine de conserve pendant la préparation du poisson, les chances de retrouver une marque externe sont relativement nombreuses.

Les marques que nous avons ainsi utilisées se composent d'une plaquette de celluloid jaune de 5×25 mm. et d'une agrafe en fil d'acier inoxydable de 0.4 mm. de diamètre. Les agrafes sont de deux types: en broche (A) et à double pointe faisant ressort (B). Le poids d'une telle

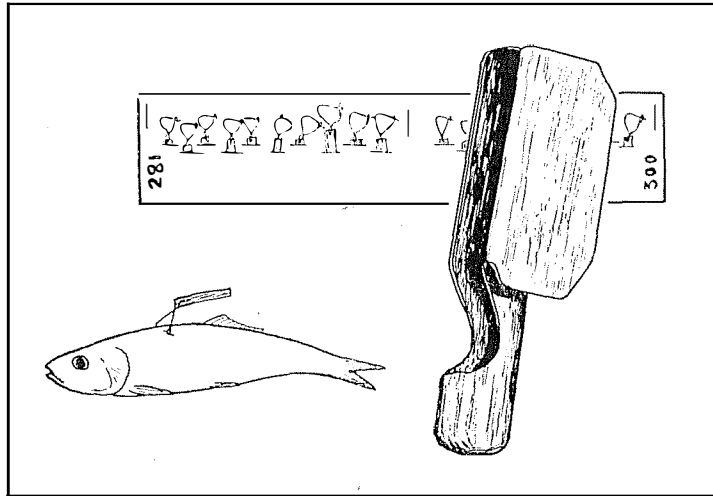


Figure 1. Mode de fixation de la marque sur une sardine, carton de vingt marques et sabot utilisé.

marque est de 0.10 g. environ. Un numéro précédé des lettres R.F. est gravé sur chaque plaquette de celluloid au moyen d'un appareil à pyrograver à chauffage réduit. Les marques sont ensuite montées et groupées par vingt sur des cartons.

La marque est piquée dans le dos du poisson entre la nuque et la nageoire dorsale, c'est à dire en un point relativement stable du corps pendant la nage.

Les sardines furent toutes capturées au filet tournant. Lorsque celui-ci est ramené le long du bord il forme une poche ou le poisson est rassemblé et où il est facile d'en prélever au moyen d'une épuisette. Les sardines sont ainsi transférées du filet dans un bac sur le pont du bateau. L'eau du bac doit être renouvelée par une pompe.

Les sardines sont ensuite prélevées une à une et placées dans un sabot correspondant à la taille des poissons marqués. Un jeu de plusieurs sabots est nécessaire si la population capturée présente diverses tailles modales.

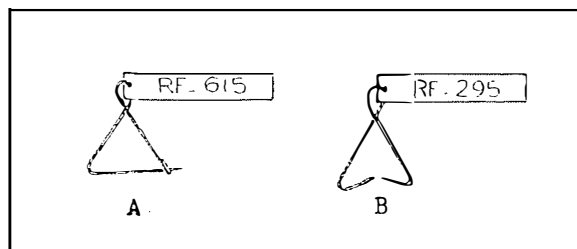


Figure 2. Les deux types de marques utilisées (A et B).

Le rôle du sabot est de maintenir la sardine immobile dans un peu d'eau pendant l'opération du marquage proprement dit et de la manipuler sans avoir à la toucher. Ce sabot est en laiton, fermé à l'extrémité où l'on place la tête de la sardine puis ouvert de chaque côté par une encoche au niveau de la partie antérieure du dos pour permettre la fixation de la marque. Une lame accessoire sur un des côtés du sabot sert à le fixer sur un support ou sur un des côtés du bac ce qui libère les deux mains de l'opérateur.

La sardine étant marquée on la délivre en plongeant le sabot dans un seau d'eau ou directement dans la mer. Les poissons peuvent être ainsi relâchés par petits groupes ou un à un.

Si l'opération est faite rapidement et la fixation de l'agrafe effectuée sans déchirer les chairs du poisson la sardine ne semble que peu ou pas en souffrir et elle s'éloigne ou plonge vivement dès qu'elle est remise à l'eau.

Au cours de cette expérience la marque du type B ne fut utilisée que sur 61 individus mais nous pensons l'essayer à l'avenir sur une plus grande échelle.

Au moment de la capture du matériel un lot de sardine est prélevé et examiné au laboratoire selon les techniques courantes ce qui permet de déterminer la taille modale, l'âge, et la moyenne vertébrale de la population à laquelle appartiennent les poissons marqués.

Nous espérons que ces données et un nombre suffisant de recaptures nous permettront, par de nouveaux marquages, de préciser les déplacements de la sardine du Golfe de Gascogne.